

Le traitement architectural des fonds patrimoniaux :

→ L'EXEMPLE DES BMVR DE CHAMPAGNE

JEAN-MARIE BARBICHE

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
jean-marie.barbiche@enssib.fr

Archiviste-paléographe, titulaire d'un master 2 en histoire, Jean-Marie Barbiche est conservateur stagiaire à l'Esssib (DCB 16).

Lorsque le programme des bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) a été lancé¹, la question de la place que devaient tenir les fonds patrimoniaux dans les futurs bâtiments s'est très vite posée. Elle rejoignait en effet un débat qui divise le monde des bibliothèques depuis longtemps : comment articuler, au sein d'une même institution, la mission de lecture publique, d'une part, et celle de mise en valeur du patrimoine d'autre part. Vaut-il mieux les séparer au titre de la distinction entre conservation et communication, ou ces deux éléments doivent-ils être conjugués pour rendre les bibliothèques plus attractives et offrir à tous un accès aux documents patrimoniaux ? La réponse apportée à cette question influence largement l'organisation interne des bâtiments et la mise en espace des collections, comme en témoigne l'exemple des trois BMVR de Champagne. Chacun de ces établissements a fait des choix radicalement différents pour articuler patrimoine et lecture publique.

À Reims, le fonds ancien n'a pas été intégré dans la nouvelle médiathèque Jean-Falala² ; il est resté à la bibliothèque « historique » (Carnegie), qui sert de bibliothèque d'étude et a été restaurée tout récemment. La lecture publique (prêt, collections multimédias) est donc nettement séparée

des fonds patrimoniaux et de la salle dite « d'étude », mais ce choix a avant tout été imposé par l'histoire de Carnegie, bâtiment Art déco conçu dans les années 1920 comme une bibliothèque exemplaire.

À Troyes, le fonds patrimonial est considéré comme la vitrine de la nouvelle médiathèque de l'agglomération troyenne (MAT) ; il s'expose dès l'entrée sous deux formes : la « grande salle » qui abrite le fonds de Clairvaux et les magasins de conservation des autres documents patrimoniaux, visibles derrière la banque d'accueil. En outre, il n'y a pas de salle de lecture particulière pour les fonds spéciaux : ils sont communiqués dans la salle d'étude qui n'est qu'un des cinq espaces de la section adulte et est largement ouvert sur les autres.

À Châlons-en-Champagne, le fonds patrimonial est intégré dans la médiathèque ; ses magasins sont à l'écart des espaces publics et les documents sont communiqués dans une salle de lecture spéciale au rez-de-chaussée, toute proche des principaux espaces de circulation.

On observe donc, dans trois projets contemporains, trois choix de mise en espace du patrimoine opposés, voire contradictoires qui témoignent des convictions des directeurs en poste lors de la programmation des bâtiments.

Les magasins

Ces choix s'expriment d'abord dans l'organisation des magasins. À la bibliothèque Carnegie de Reims, leur conception date des années 1920. Or-

1. Sur cette question, nous renvoyons à : Marion Lorius, Thierry Grognet, « Les bibliothèques municipales à vocation régionale : du mythe à la réalité », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n° 3, p. 17-24.

2. Anciennement médiathèque cathédrale : elle a pris, en janvier 2007, le nom de Jean-Falala, maire de Reims décédé en 2006.

ganisés en demi-cercle autour de l'axe de circulation verticale central (pour minimiser le trajet des magasiniers), ils s'étendent sur cinq niveaux pour un total de 9 km linéaires. C'est l'un des éléments structurants du bâtiment qui contribue largement à sa vocation de bibliothèque d'étude et de recherche. Le projet BMVR a permis de financer leur climatisation pour y améliorer les conditions de conservation. La médiathèque Jean-Falala abrite aussi deux magasins, mais de taille beaucoup plus réduite, et dont les usages sont variés.

À Châlons, les magasins sont organisés en deux blocs de quatre niveaux chacun. Vus de l'extérieur, ils sont d'un aspect austère souligné par l'absence d'ouvertures. Ils ont été exclusivement conçus en vue de leur mission de conservation, contrairement à Troyes où les magasins (ou plutôt « les espaces de stockage interdits au public », puisque la grande salle ressemble assez peu à un magasin traditionnel) sont placés au cœur du bâtiment. Leur mise en valeur à la vue du public est un parti pris original. Ici, la mission de conservation n'a pas été le seul moteur de la réflexion des architectes. Elle a été couplée avec un objectif de mise en valeur permanente. Cette dernière bibliothèque, en donnant à voir ses magasins, permet à toute personne qui y entre de prendre conscience de la présence des fonds anciens. Dans un bâtiment plus traditionnel comme à Châlons, l'existence de fonds en magasins peut être tout à fait ignorée par le grand public. C'est impossible à Troyes où ce sont les magasins qui matérialisent de la façon la plus visible la différence entre fonds patrimoniaux et lecture publique.

Le double mouvement de mise en libre accès des fonds « grand public » d'une part, et de stockage dans des magasins des documents précieux ou « d'étude » d'autre part³, a imposé une différence visible entre ces deux ensembles. Certains lecteurs pensent alors instinctivement qu'ils n'ont le droit d'accéder qu'au premier et en

3. Dans beaucoup d'anciens bâtiments comme à Châlons, des documents d'étude, voire patrimoniaux, étaient stockés dans les espaces mêmes de consultation.

La grande salle qui abrite le fonds de Clairvaux à la médiathèque de l'agglomération troyenne.
Photo : Pascal Jacquinet

viennent à ignorer l'existence du second. C'est toute l'originalité du projet de Troyes que d'avoir mis les magasins au centre du bâtiment. Il semble très positif de mettre en évidence ces espaces qui sont le plus souvent cachés. La visibilité des magasins symbolise aussi la continuité du savoir, la filiation indiscutable entre les collections anciennes et les fonds contemporains de lecture publique. Plus largement, la proximité physique des collections anciennes et modernes permet à tous les publics de s'en sentir davantage les dépositaires que lorsqu'une partie est laissée à l'écart comme à Reims.

Les salles de lecture

Pour les salles de lecture, le projet le plus original est sans doute à nouveau celui de Troyes qui ne prévoit pas de salle spécifique, mais seulement une table d'une dizaine de places dans la salle d'étude. Elle n'est séparée du reste de la salle que par des étagères basses et peut être utilisée par des lecteurs qui ne commandent pas de documents des magasins.

À Châlons, la salle de lecture est plus conventionnelle. Dédiée à l'origine à la seule consultation des fonds patrimoniaux, elle accueille aussi,

depuis quelques mois, les lecteurs désireux de commander (et éventuellement d'emprunter) les ouvrages du fonds d'étude conservés en magasins. Avec 24 places, trois postes multimédias, des lecteurs de microfilms et une imprimante, elle est bien adaptée aux besoins.

À Reims, les espaces de lecture de Carnegie ont été entièrement restaurés. Ils comptent 45 places assises et mettent à la disposition du public sept postes multimédias et deux lecteurs-reproducteurs de microfilms. L'espace réservé à la consultation des fonds précieux peut accueillir jusqu'à sept lecteurs. Carnegie sert de bibliothèque d'étude pour le réseau : la médiathèque Jean-Falala n'intègre pas de salle explicitement dédiée au travail personnel, mais cela n'empêche pas les étudiants de la fréquenter. L'inverse n'est pas vrai : le public de la médiathèque n'a aucune raison d'utiliser la salle de lecture de Carnegie.

L'originalité troyenne ne réside pas dans le fait que la consultation des fonds patrimoniaux se fasse dans la salle d'étude. Les bibliothèques organisées ainsi sont nombreuses. La particularité de la MAT est que cette salle n'est qu'un des cinq espaces du second niveau de la médiathèque qui concentre l'ensemble des collections

« adultes. » Sur le plan architectural, rien ne la distingue des autres, et elle est très largement ouverte sur les salles adjacentes. En règle générale (dans notre corpus, c'est le cas à Châlons) une lourde porte défend l'accès de la salle d'étude et/ou du patrimoine ; à la BMVR de Montpellier, la lourde porte est elle-même « défendue » par « l'escalade » nécessaire jusqu'au dernier niveau. À Reims, l'organisation imposée provoque une séparation des publics bien plus nette. Les lecteurs du fonds patrimonial ne sont mêlés qu'à d'autres chercheurs, éventuellement à des étudiants, mais pas du tout au « grand public ». Pour simplifier, on peut situer le projet de Châlons entre les deux : une salle de lecture explicitement dédiée au patrimoine⁴, mais donnant dans un espace de circulation fréquenté par le grand public.

Le problème des salles de lecture illustre un phénomène qu'on ne peut ignorer : les fonds patrimoniaux de nos bibliothèques publiques intimident ; plus exactement, ils « patrimonialisent » leur environnement tant immobilier qu'humain. Le grand public ne peut s'empêcher de les considérer avec respect. Lorsqu'il y a une salle de lecture spéciale comme à Châlons, les rares lecteurs « grand public » qui osent y jeter un coup d'œil le font presque avec crainte ; lorsqu'ils osent y pénétrer pour demander un renseignement, ils parlent à voix très basse et en ressortent vite dès qu'ils ont obtenu ce qu'ils désiraient⁵. Dans la configuration troyenne, ce sentiment n'est plus illustré que par le regard furtif lancé sur les documents eux-mêmes (et leurs lecteurs). C'est aussi parfois le cas au sein même de la bibliothèque : il arrive que des agents qui n'ont aucune fonction en lien avec le patrimoine soient intimidés et n'osent jamais, par exemple, pénétrer dans la salle de lecture qui lui est consacrée.

Les programmistes et les architectes contemporains ne sont pas épargnés par ce phénomène : cela explique

Salle de lecture de la BMVR de Châlons-en-Champagne. Photo : Jean-Marie Barbiche

leur tendance à « sacraliser » les espaces dévolus au patrimoine dans les projets qu'ils présentent. Pour eux, des fonds patrimoniaux ne peuvent être consultés ailleurs que dans un espace patrimonial, ou au moins dans un lieu plus prestigieux que les espaces de lecture publique. Cela tombait bien à Reims où c'était déjà le cas ; à Châlons, Paul Chemetov a cédé à ce sentiment, contre la volonté de la directrice, Françoise Bérard, en réinterprétant les parquets de l'hôtel Dubois-Crancé ; à Troyes, ce sont moins les convictions exprimées par le directeur de la bibliothèque, Thierry Delcourt, que le dérivatif qu'il a suggéré qui ont évité de sacraliser la salle de lecture du patrimoine. Ce dérivatif est simple : plutôt que les espaces de consultation, ce sont les magasins qui sont mis à l'honneur avec la grande salle. Les architectes ont donc pu assouvir leur désir de sacraliser le patrimoine, mais pas à travers la salle de lecture. Dans ces problèmes de mise en espaces, c'est l'instauration (ou non) d'un dialogue avec les architectes qui conditionne la réussite ou l'échec d'un projet.

Il faut cependant nuancer cette analyse. La sacralisation du patrimoine au sein de la lecture publique, le fait qu'il « patrimonialise » sa salle de lecture ou ses magasins, est la conséquence d'un phénomène tout à fait positif : les bibliothèques munici-

pales, aujourd'hui, sont accessibles à tous. Jusqu'au début du xx^e siècle au moins, c'était la bibliothèque tout entière qui était considérée par le grand public comme un « saint des saints » réservé à une élite. Cette conception a disparu, notamment grâce à la mise en place du libre accès, et cela a provoqué le déplacement du phénomène de patrimonialisation à l'échelle, bien plus réduite, de la seule salle du patrimoine. Si cette patrimonialisation peut sembler très positive pour la conservation, le fossé qu'elle creuse entre le public et le patrimoine nous semble regrettable. Il est possible, et même souhaitable, de faire connaître les fonds patrimoniaux et de les valoriser tout en les préservant.

Autres espaces

Chacune des trois médiathèques de Champagne a d'ailleurs prévu des espaces pour faciliter cette valorisation. À Carnegie, ils se trouvent au sous-sol : une salle de conférence de 42 places et une salle dédiée aux activités pédagogiques pouvant accueillir 30 personnes facilitent la politique ambitieuse de la bibliothèque en termes d'animations, notamment autour du patrimoine. L'espace d'exposition, en revanche, est plus réduit et moins commode pour accueillir des exposi-

4. Il existe aussi une grande salle d'étude dans le bâtiment.

5. Ce sont là des impressions, certes subjectives, issues d'une courte expérience d'agent de permanence en salle du patrimoine à la médiathèque Georges-Pompidou de Châlons.

tions patrimoniales, mais il ne s'agit là que du site de Carnegie : d'autres espaces de valorisation ont été prévus à la médiathèque Jean-Falala. L'auditorium de 200 places ainsi qu'un espace d'exposition de 120 m² sont aussi utilisables pour l'organisation d'animations autour du patrimoine.

À Châlons, l'espace d'exposition est un peu plus grand qu'à Reims (140 m²). Il se situe, là aussi, immédiatement à côté de l'entrée. Une salle spécialement prévue pour l'accueil des classes, ainsi qu'un auditorium (90 places environ) servent de support aux animations tant ponctuelles que régulières.

L'espace d'exposition de Troyes est à peu près de même taille (160 m²), mais le fait qu'il soit très lumineux pose des problèmes de conservation en cas d'exposition de livres anciens. C'est alors la grande salle, plus vaste et plus sombre, qui est utilisée, au risque peut-être que des visiteurs y entrent plus pour l'espace que pour l'exposition. La MAT dispose, en outre, d'un espace de présentation permanente des fonds anciens actuellement consacré à l'histoire de ses collections depuis les origines. Cet espace contribue largement à l'originalité du projet architectural troyen. On peut regretter, en revanche, l'absence d'auditorium, supprimé du projet final en raison du dépassement des coûts de construction.

Toutes ces salles sont essentielles car elles assurent aux documents patrimoniaux une mise en valeur plus large que les seuls espaces de lecture.

Le point de vue des lecteurs

La médiathèque de Châlons jouit d'une assez bonne image, même si l'austérité de son architecture a pu décourager les visiteurs. Carnegie est davantage perçue comme un musée du livre que comme un membre du réseau des bibliothèques. Elle intimide et a une image très intellectuelle. Certains lecteurs ignorent même qu'ils peuvent consulter des documents, et pensent instinctivement que l'accès peut leur être refusé. Les habitués, en revanche, sont beaucoup plus à l'aise. Ils apprécient tous la restauration ef-

Coût de fonctionnement

Les choix architecturaux ont une influence sur le coût de fonctionnement des bâtiments, et ils sont d'autant moins négligeables dans un contexte budgétaire contraint. La séparation de la lecture publique et du patrimoine à Reims oblige à ouvrir en même temps deux bâtiments, donc à mobiliser davantage de personnel. À Châlons ou Troyes, une personne suffit pour donner accès aux documents patrimoniaux quand la médiathèque est ouverte (deux en comptant le magasinier de permanence) ; à Reims, il en faut au moins quatre. Cela explique en partie la difficulté d'assurer à Carnegie une ouverture en journée continue. En partie seulement, car à Toulouse par exemple, la bibliothèque d'étude, distincte de la nouvelle médiathèque, est très largement ouverte*.

* 10 h - 19 h du mardi au samedi.

fectuée et mettent en avant l'ambiance chaleureuse et la rapidité de communication qui en ont résulté.

À Troyes, le mélange des publics est perçu par certains comme une source de nuisances : le bruit, les groupes d'adolescents gênent les chercheurs. Ce devrait être le cas à Reims, puisque Carnegie est aussi utilisée par des étudiants comme lieu de travail. Or, si ce problème n'émerge qu'à Troyes, c'est parce que la salle, bien plus vaste, est aussi un lieu de passage largement ouvert sur le reste de la médiathèque. À part cette remarque, il n'y a pas vraiment de plaintes majeures de la part des lecteurs.

Cette perception positive des trois projets n'était pas évidente au début, en particulier pour les lecteurs habitués des fonds anciens.

C'est une considération que l'on retrouve toujours dans des situations semblables. Il suffit de se souvenir par exemple de la réaction des lecteurs de la BnF qui sont passés de la salle Labrousse du site Richelieu aux grands espaces modernes du site François-Mitterrand. Manifestement, les lecteurs habituels des fonds patrimoniaux (en l'occurrence surtout des fonds anciens) aiment retrouver une certaine ambiance elle-même patrimo-

niale. De ce point de vue, le projet de Carnegie les a sans doute séduits, car ils ont pu retrouver « leur » salle, rénovée et « débarrassée » de beaucoup de ses lecteurs. La réussite du projet de Troyes est peut-être, pour eux, moins évidente. Certes, la grande salle réinterprétée trône au cœur du bâtiment, mais ils n'y ont toujours accès qu'épisodiquement, pour des animations⁶. Pour la consultation, ils sont soumis au même régime que le grand public, ce qui peut en décevoir certains, alors que la salle d'étude exigüe de l'ancien bâtiment était un gage de tranquillité. La consultation de fonds anciens ou locaux dans un espace qui leur était réservé pouvait être gratifiante pour eux ; dans la nouvelle médiathèque, ils sont traités exactement comme les autres publics.

D'un point de vue professionnel, toute la question est de savoir si ces desiderata particuliers (espace réservé aux chercheurs, assez à l'écart, protégé de la foule...) sont à satisfaire, ou si l'on peut considérer que ce public, malgré sa déception, continuera de fréquenter l'établissement. En retournant la question : la satisfaction de ces demandes, somme toute corporatistes, ne va-t-elle pas contribuer à éloigner les autres publics du patrimoine en le réservant en priorité aux initiés ? Si oui, le parti de Troyes est sans doute le meilleur possible.

Un équilibre à trouver

Une mise en scène originale du patrimoine, qui le rend visible, permet de le valoriser davantage : c'est, semble-t-il, le cas à Troyes avec la grande salle et l'exposition permanente autour de l'histoire du livre. Mais, dans cette médiathèque, n'est-ce pas excessif ? Rares sont les bibliothèques qui exposent en permanence autant de documents patrimoniaux. En fin de compte, la médiathèque de Troyes est envahie par des livres « sous vi-

6. La grande salle de l'ancien site était fermée au public depuis 1891 et n'était plus accessible que lors de visites guidées. Cf. Françoise Bibolet, « La bibliothèque municipale de Troyes », *Revue française d'histoire du livre*, n° 12, 1976, p. 45.

trine » : ainsi, l'objectif de montrer le patrimoine à tous les publics est bien rempli, mais peut contribuer à faire de cette médiathèque une sorte de grand musée du livre. Est-ce que cela ne risque pas d'intimider le grand public et donc de le chasser ? Le risque est faible, car tous ces aspects, même cumulés, sont moins visibles que la lecture publique. Les espaces de lecture publique sont largement majoritaires en termes de surface puisqu'ils occupent l'intégralité du second niveau : ils sont donc plus visibles.

L'analogie de la bibliothèque avec un musée n'est pas dommageable en soi tant qu'elle reste limitée. Or ce n'est pas le cas à Reims : l'écrin constitué par Carnegie et l'éloignement physique des sites les plus fréquentés écartent a priori le grand public du patrimoine écrit. Bien plus : le bâtiment, lui-même patrimonial, dissimule largement aux yeux des visiteurs les richesses qu'il abrite. Les reportages sur Carnegie parlent d'abord du bâtiment Art déco, ensuite seulement (voire pas du tout) des collections qui y sont conservées. Ce sont donc autant d'obstacles à une meilleure connaissance de ses richesses patrimoniales, et cela contribue, bien plus qu'à Troyes, à en faire un musée du livre.

Les conséquences ne sont cependant pas que négatives, car cela incite l'équipe à proposer encore plus d'animations autour du patrimoine. L'organisation subie et le poids de l'histoire du bâtiment sont compensés par une programmation ambitieuse. Les animations dépendent néanmoins des moyens disponibles et du dynamisme de l'équipe en place. À Troyes, un contact a minima est figé dans la pierre grâce à la mise en scène du patrimoine. À Reims, Carnegie n'est en fait fréquenté que par une certaine catégorie de lecteurs ou visiteurs déjà familiers des musées. À Châlons, cet écueil de la « muséification » est limité grâce à l'équilibre que le projet a su conserver. Les vitrines du patrimoine assurent un contact au moins visuel avec celui-ci ; elles sont placées de façon à être visibles par tous les lecteurs, mais elles ne sont pas assez imposantes pour rendre à elles seules l'ensemble du bâtiment trop « intellectuel ». Celui-ci l'est malgré tout, mais

Un des espaces de lecture de la bibliothèque Carnegie à Reims. Photo : Jean-Marie Barbiche

moins à cause de la mise en scène du fonds patrimonial que de l'architecture générale assez froide et intimidante.

Désacraliser le patrimoine

Du point de vue de la mise en espace du patrimoine, chacun des trois projets champenois est une réussite. Pour synthétiser, il nous semble possible de distinguer deux niveaux de réflexion.

À l'échelle du bâtiment, tout d'abord, un choix est possible entre médiathèque unique et séparation nette entre lecture publique et patrimoine. Avant toute réflexion théorique, l'analyse de l'existant (comme à Carnegie) et surtout la prise en compte des moyens disponibles (tant en investissement qu'en fonctionnement) ont une influence déterminante sur l'orientation du projet. La médiathèque unique nous semble une meilleure solution, d'une part parce qu'elle permet de rationaliser le fonctionnement de l'établissement et de faciliter la gestion du personnel, d'autre part parce qu'elle contribue à mettre davantage le public en contact avec le patrimoine.

À l'échelle de la salle de lecture, ensuite : les tenants de la salle de lecture dédiée exclusivement au patrimoine (plus nombreux en France⁷) s'opposent aux partisans de la mixité totale des publics jusque dans les salles de lecture comme à Troyes. Certes, dans toutes les bibliothèques concernées, il faut un lieu de communication du pa-

trimoine identifié comme tel. En fait, la marge de manœuvre réelle se situe au niveau de la disposition de ce lieu et de son articulation avec les autres espaces de la médiathèque. C'est là que le projet de Troyes est novateur.

Malgré les réserves émises, l'idée de mélanger les publics est séduisante. Selon nous, elle s'inscrit dans le mouvement d'ouverture au grand public vécu par les bibliothèques publiques au xx^e siècle. Les bibliothèques, réservées de fait, à l'origine, à une élite intellectuelle, ont su s'ouvrir à tous grâce à des mutations comme l'introduction du libre accès. Ce mouvement s'est traduit dans l'architecture récente avec le modèle des médiathèques, mais le patrimoine est resté relativement à l'écart. L'étape suivante, pour laquelle la médiathèque de l'agglomération troyenne est précurseur, est l'intégration harmonieuse, nous dirions même la fusion, du patrimoine et de la lecture publique.

Si cette réflexion se révèle utopique, l'avenir sera à des projets intermédiaires comme celui de Châlons, où le patrimoine se montre sans s'exhiber et où, quoique parfaitement intégré dans un bâtiment ouvert au plus grand nombre, il est accueilli dans des espaces bien différenciés de la lecture publique. En revanche, la séparation de la lecture publique et du patrimoine nous semble moins pertinente car elle a pour effet de sacraliser davantage le patrimoine. ●

Avril 2008

7. Sur 54 bibliothèques municipales de villes de plus de 40 000 habitants possédant des fonds patrimoniaux, 42 proposent patrimoine et lecture publique sur un même site.